

Le Serrissien

FÉVRIER 2017

N°97

UN NOUVEAU SITE INTERNET PENSÉ POUR VOUS :

www.serris.fr

> Pratique

> Moderne

> Intuitif

page 20

DOSSIER

Les vœux
du Maire à
la population

CADRE DE VIE

Le printemps
se prépare
dès l'automne

DÉMOCRATIE

Les élections
2017



Serris
Val d'Europe

CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ : SUR RENDEZ-VOUS À PARTIR DU 28 FÉVRIER 2017

À partir du 28 février, seules les administrations équipées de dispositif de recueil (station permettant déjà les demandes de passeport biométriques) seront capables de délivrer des cartes nationales d'identité (CNI). Serris est l'une des 31 communes de Seine-et-Marne qui pourra réceptionner ces demandes.

Par conséquent, à partir du 28 février 2017, à Serris, la délivrance de CNI s'effectuera uniquement sur rendez-vous, du lundi après-midi au samedi matin.

Toutes les personnes (même les enfants) demandant l'établissement d'une carte d'identité devront être présentes au rendez-vous.

Nous vous rappelons que la CNI permet de justifier de son identité en France, même périmée, tant que la photo est ressemblante. D'autre part, le changement d'adresse n'est obligatoire ni sur une CNI, ni sur un passeport.



PAPIERS D'IDENTITÉ : ANTICIPEZ POUR PASSER DE BONNES VACANCES !

Les vacances d'été sont encore loin, mais pour être sûr d'avoir vos papiers d'identité à temps, n'hésitez pas à prendre rendez-vous dès à présent au 01 60 43 52 00 pour obtenir votre passeport ou votre carte d'identité.

Pour partir en vacances à l'étranger, il vous faut être titulaire, selon les pays, soit d'une carte nationale d'identité, soit d'un passeport en cours de validité.

L'établissement de ces documents par la Préfecture ou la Sous-Préfecture demande un délai incompressible de 1 à 2 mois selon les périodes.

De plus, nous vous rappelons que l'établissement des passeports et des cartes d'identité s'effectue à l'Hôtel de Ville, **uniquement sur rendez-vous**. Serris étant la seule commune du Val d'Europe à pouvoir réaliser les passeports, le nombre de demandes traitées par la commune est très important.

Pour être sûr d'obtenir votre passeport ou votre carte d'identité à temps, n'hésitez pas à prendre rendez-vous dès à présent. Nous vous conseillons également, de venir faire contrôler votre dossier à l'accueil de l'Hôtel de Ville avant votre rendez-vous pour être certain d'avoir toutes les pièces nécessaires lors de l'établissement de votre document.



HÔTEL DE VILLE

2, Place Antoine Mauny - BP 15 - Serris
77 706 Marne la Vallée Cedex 4
Tél. 01 60 43 52 00 - Fax : 01 60 43 08 13

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h 00 - 18 h 00
Mardi à vendredi : 9 h 00 - 12 h 00, 14 h 00 - 18 h 00
Samedi : 9 h 00 - 12 h 00 (État civil uniquement)

Courriel : contact@serris.fr

Site internet : www.serris.fr

Retrouvez Serris sur 

www.facebook.com/Ville.de.Serris

POSTE DE POLICE MUNICIPALE

12, rue Émile Cloud - 77 700 Serris
Tél. 01 60 43 27 15
Courriel : police.municipale@serris.fr

Horaires d'accueil du public :

Du 1^{er} novembre au 31 mars
Du lundi au jeudi : 8 h 00 - 21 h 00
Vendredi : 8 h 00 - 23 h 00
Samedi : 11 h 00 - 23 h 00
Du 1^{er} avril au 31 octobre
Du lundi au vendredi : 8 h 00 - 23 h 00
Samedi : 11 h 00 - 23 h 00

CENTRE TECHNIQUE MUNICIPAL

2, boulevard Robert Thiboust - 77 700 Serris
Tél. 01 60 43 66 81
Courriel : s-technique@serris.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi : 14 h 00 - 18 h 00
Mardi à vendredi : 9 h 00 - 12 h 00, 14 h 00 - 18 h 00

Directeur de la publication : Philippe DESCROUET, Maire de Serris.

Comité de rédaction : Luc CHEVALIER, Stéphanie PEREZ, Denis GAYAUDON, Virginie HOARAU, Loïc MINIER, Noura BELLILI, Anicet FABRIANO, Dominique BRUNEL, Servais YAHOUÉDÉOU, Henri PEREZ, Géraldine JACQUET-ROLFE, Francis TSARAMANANA.

Secrétariat de rédaction : Service Communication : Fabrice RALLO, Nicolas HUMBERT, Katell HELLEGOUARCH, Céline GOUVARD, Cyril DONARD. Photos : Service Communication, Thierry LABONNE, Yann PIRIOUX.

Conception graphique : Service Communication.

Tirage : 4 500 ex. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2017

Impression : Le Réveil de la Marne. Imprimé sur du papier norme PEFC. Certification Label Imprim'Vert 



« N'oublions jamais que seul, nous allons vite mais qu'ensemble nous allons plus loin. Alors, abordons ensemble 2017. »

Mes chers concitoyens,

J'aime cette période de l'année qui est à la fois charnière entre l'ancienne et la nouvelle, c'est le temps des rétrospectives et des synthèses mais aussi l'occasion de la mise en perspective des actions prévues pour 2017.

La période qui s'ouvre sera riche de trois scrutins (Présidentielles, Législatives et Sénatoriales) et j'ose espérer qu'elle ne sera pas porteuse de trop de démagogie dans un monde aussi turbulent.

Aujourd'hui, je me contenterai de vous dire combien, chaque jour, mes élus et moi-même sommes heureux et fiers d'être à vos côtés pour vous apporter un cadre de vie toujours plus agréable à Serris.

Comme nous nous y sommes engagés, notre méthode est la même : rassembler sur l'essentiel, informer, expliquer, écouter et agir. Cela reste notre volonté dans tous les projets proposés et c'est dans cet esprit que nous continuerons pour 2017.

Je tiens à remercier les élus de mon équipe qui ne ménagent pas leur temps pour, aux côtés du personnel municipal, viser un service public de qualité, malgré un contexte budgétaire difficile. La qualité de vie dans notre commune ne dépend pas seulement de l'action des élus ou des agents municipaux, c'est évidemment l'affaire de tous, notamment dans les domaines du cadre de vie et de la sécurité.

N'oublions jamais que seul, nous allons vite mais qu'ensemble nous allons plus loin. Alors, abordons ensemble 2017.

Tout au long de ce nouveau journal municipal, vous découvrirez les actions menées au quotidien pour améliorer les services que la Ville rend aux Serrisais dans les domaines de l'enfance, de la jeunesse, des familles, des anciens, de la culture mais aussi de l'information avec notre futur site internet et du développement économique (25 ans de Disneyland, extension du Centre commercial Val d'Europe et travaux au Sea Life).

Pour 2017, réunissons toujours et encore nos forces afin que Serris poursuive son évolution et que chacun puisse y trouver bonheur et sérénité, comme les 93 % de nos habitants qui recommanderaient à leurs amis de vivre à Serris ou au Val d'Europe.

Dans le contexte souvent grave et inquiétant de ces derniers mois, nous voulons plus que jamais défendre la réunion contre l'affrontement, la tolérance contre l'obscurantisme, les ponts contre les murs. J'espère donc vous voir nombreux dans nos différents rendez-vous tout au long de 2017.

Continuons plus que jamais à tout faire pour mieux vivre ensemble et à porter ces valeurs !

Philippe DESCROUET,
Maire de Serris - Vice-Président
de Val d'Europe agglomération

L'AGENDA DU MAIRE :

MANIFESTATIONS/ÉVÉNEMENTS

- **Vendredi 6 janvier** : Vœux de Magny le Hongre.
- **Samedi 7 janvier** : Moment de remerciements Téléthon.
- **Samedi 7 janvier** : Vœux de Bailly-Romainvilliers.
- **Dimanche 8 janvier** : Anniversaire 100 ans de M^{me} EK.
- **Mercredi 11 janvier** : Ouverture du Symposium international de handball à Serris.
- **Vendredi 13 janvier** : Vœux aux associations.
- **Samedi 14 janvier** : Avant-première « Il a déjà tes yeux ».
- **Vendredi 13 janvier** : Vœux aux commerçants.
- **Mercredi 18 janvier** : Vœux de l'EPA.
- **Samedi 21 janvier** : Vœux de Chessy.
- **Vendredi 27 janvier** : Vœux du Maire à la population.
- **Samedi 28 janvier** : Inauguration du Collège Jacqueline de ROMILLY à Magny le Hongre.
- **Samedi 25 février** : Invitation à DISNEY pour les 25 ans du parc et les 30 ans de la convention de 1987 en présence du Président de la République.

RENDEZ-VOUS/RÉUNIONS

- **Mardi 3 janvier et mercredi 4 janvier** : Rencontres budgétaires avec les services de Serris.
- **Lundi 9 janvier** : Réunion évolution du PLUI à Val d'Europe agglomération (VEA).
- **Lundi 9 janvier** : Commission de révision de la liste électorale.
- **Mardi 10 janvier** : Visite de réception du local Eiffage acquis par la Ville.
- **Mardi 10 janvier** : Rendez-vous projet crèche interentreprises, « Les petits chaperons rouges ».
- **Jeudi 12 janvier** : Conseil communautaire VEA.
- **Lundi 16 janvier** : Réunion VEA/EPA sur le développement économique.
- **Mardi 17 janvier** : Présentation du dossier du RAM communal à la CAF.
- **Mercredi 18 janvier** : Point mensuel EPA/Serris.
- **Jeudi 19 janvier** : Conférence de presse au SEA LIFE.
- **Lundi 23 janvier** : Réunion nouveau site internet.
- **Mardi 24 janvier** : Commission finances VEA.
- **Mercredi 1^{er} février** : Rendez-vous avec Yazid BENBIA et Sonia BAYEUL du centre commercial Val d'Europe.
- **Mercredi 1^{er} février** : Point général urba avec DISNEY.
- **Mercredi 1^{er} février** : Commission de révision de la liste électorale.
- **Jeudi 2 février** : Conseil communautaire VEA.
- **Jeudi 23 février** : Réunion des commercialisateurs avec Disney et VEA au Cercle.

Agenda non exhaustif.

SOMMAIRE



P. 5 SERRIS EN IMAGES

Retour en images sur la vie serrissienne

P. 7 DOSSIER

Les Vœux du Maire à la population

Vœux aux associations et aux commerçants

P. 13 CULTURE

Le 9^e art à nouveau à l'honneur à Serris

P. 14 CULTURE

« Il a déjà tes yeux » en avant-première à Serris

P. 15 ASSOCIATIONS

Manipulez la terre avec Inventerre

P. 16 À L'HONNEUR

Serris a accueilli le Symposium de handball

P. 18 COUP D'ŒIL

Découvrir le sport et la culture des États-Unis

P. 19 COUP D'ŒIL

Inscriptions scolaires 2017-2018

3^e rencontre « mode d'accueil Petite Enfance »

P. 20 COUP D'ŒIL

Votre nouveau site internet : www.serris.fr

P. 24 CADRE DE VIE

Le printemps se prépare dès l'automne

P. 25 CADRE DE VIE

Il fait bon vivre au Val d'Europe - Aménagement trottoir rue É. Cloud - Fontaines du cimetière - Dates de ramassage des ordures extra-ménagères

P. 26 ÉCONOMIE

Double anniversaire à Disneyland Paris

P. 27 ÉCONOMIE

25 nouvelles boutiques ouvriront le 12 avril au Val d'Europe.

P. 28 DÉMOCRATIE LOCALE

Mode d'emploi des élections

P. 30 DÉMOCRATIE LOCALE

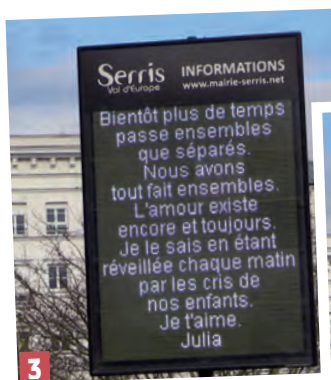
Tribunes

P. 32 LES + ET LES NEWS

Les événements à venir



1 Le dimanche 8 janvier, Philippe DESCROUET et Luc CHEVALIER ont rendu visite à Jeanne EK qui fêtait ses 100 ans aux Berges du Danube, où elle est résidente. **2** Le spectacle « Le Petit Prince » a enchanté la Ferme des Communes en décembre dernier. **3** Les lauréats des concours des illuminations de Noël et des maisons fleuries ont été reçus par les élus pour recevoir leur prix. Félicitations à eux. **4** Le centre de loisirs l'Île aux enfants a organisé un moment convivial avec les parents début janvier. **5** Les élus de Serris ont souhaité remercier les partenaires et les bénévoles qui ont été présents pour le Téléthon. À cette occasion, M^{me} STEINER, Coordinatrice bénévole, Région 77 Nord et M. STEINER, Responsable Logistique bénévole, se sont vus remettre un chèque de 11 597,98 € par la Ville. **6** Franck FERRAND s'est produit à la Ferme des Communes, le 21 janvier devant une salle comble avant de venir échanger avec les spectateurs à l'issue du spectacle.

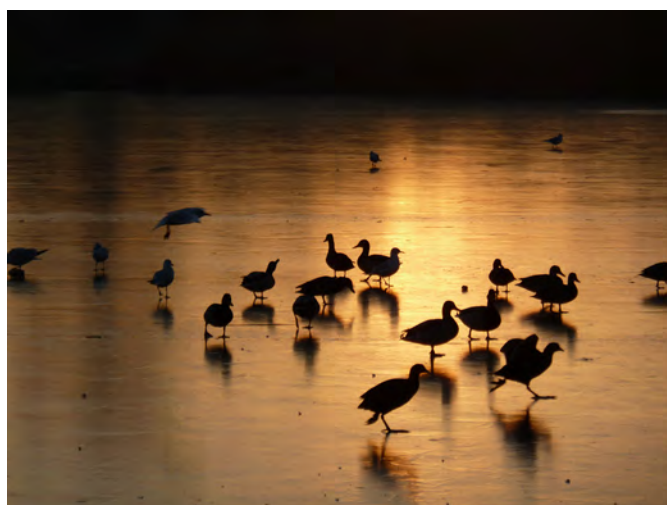


1 Première séance de travail riche en propositions et en débat pour le Conseil des Aînés depuis sa mise en place le 14 décembre dernier. **2** Après son spectacle à guichets fermés à la Ferme des Communes, Olivier DE BENOIST s'est prêté au jeu des dédicaces. **3 4** Pour la 3^e année consécutive, La Ville de Serris avait mis ses panneaux électroniques à destination des amoureux à l'occasion de la Saint-Valentin.

Concours photos : Serris en image

La ville de Serris organise un concours photo qui aura lieu à chaque parution du « Serrisien » et sur notre page Facebook « Ville. de. Serris ». Vous voulez participer ? Envoyez-nous à l'adresse communication@serris.fr votre photo en pièce jointe (1 seule photo par concours), accompagnée de vos nom, prénom et numéro de téléphone, ainsi que de l'endroit où la photo a été prise. La photo devra être en couleurs ou en noir et blanc, faire au minimum 1 Mo et avoir été prise à Serris. Plus d'informations sur le site internet www.serris.fr, rubrique actualités/informations.

Date limite d'envoi de votre cliché : mercredi 22 mars 2017.



Prix du jury :
Sylvine BORIES



Prix du public :
Elisabetta
FERRARI



1 200 Serrissiens inscrits aux Vœux du Maire !

Avec plus de 1200 personnes inscrites, la cérémonie des Vœux du Maire de Serris Philippe DESCROUET a connu un grand succès, vendredi 27 janvier dernier, au gymnase Olympe de Gougues.

Après avoir été salués en personne par le Maire de Serris, les nombreux invités institutionnels (élus des communes environnantes, représentants des corps constitués, partenaires de la commune et représentants du monde économique) et Serrissiens ont pu pénétrer dans le gymnase Olympe de Gougues entièrement re-décoré pour l'occasion.

Après un mini-concert de l'école de

musique Serrissienne et du groupe « Morgan et ses amis », et le désormais traditionnel Zapping de l'année écoulée, Philippe DESCROUET a pris la parole pour un discours reprenant les réalisations 2016 et les principaux projets 2017.

Lors du buffet qui s'en est suivi, les invités ont ainsi pu apprécier les spécialités des commerçants de Serris (Les Marmottes Serris, Sushis Hashi, Le Royal du Bengale, la boulangerie Robac) avant de profiter

de la soirée dansante animée par Elyaxevents.

Les Serrissiens ont pu apprécier la salle de jeux prévue pour les enfants durant le discours du Maire, la bonne organisation de cet évènement qui n'a connu aucun temps mort, les informations données par le Maire sur les perspectives d'avenir de la commune et la convivialité qui règne dans cette cérémonie de vœux. Une soirée à l'image de Serris.



Philippe DESCROUET avec Yann DUBOSC, le nouveau Maire de Bussy-Saint-Georges.





L'humain au cœur de tout pour une ville où il fait bon vivre

Philippe DESCROUET, lors de son discours, a rappelé les réalisations mises en place pour 2016 et annoncé les projets qui seront mis en place cette année.

Après avoir salué les officiels présents, rendu hommage à tous ceux « qui protègent et qui soignent », remercié les élus locaux, les bénévoles, le personnel de l'Éducation Nationale, les partenaires économiques et le personnel municipal, rappelé le contexte national en cette année électorale, le Maire de Serris s'est exprimé sur les projets 2017.

Intercommunalité

- **Avis favorable de Serris, concernant la possible intégration de Villeneuve-le-Comte et Villeneuve-Saint-Denis dans l'intercommunalité de Val d'Europe agglomération.** Cela permettrait une cohérence territoriale et économique

vis-à-vis de Villages Nature.

- **Soutien du projet d'accueil du village global de l'Exposition universelle de 2025.** Le Maire a demandé à Disney de soutenir également ce projet porté par Val d'Europe agglomération et son Président qui apporterait d'importantes retombées économiques avec 40 à 60 millions de visiteurs.

Aménagement - logement

- **Livraison en 2016 de 218 logements :** 96 logements en accession libre dont 20 sociaux dans le programme « Les Jardins de l'Elbe ». 122 logements dont 20 logements sociaux dans le programme « Le Belvédère ».

- **Lancement de la construction en 2017 de 668 logements :**

- À proximité du centre de Loisirs 123 Soleil : 231 logements dont 24 maisons de ville et 87 logements sociaux ;
- 76 logements dont 36 logements sociaux près du gymnase Olympe de Gouges ;
- Lancement d'un futur quartier devant le groupe scolaire Pierre Perret comprenant 351 logements dont 60 en accession à prix maîtrisé et 28 logements locatifs sociaux.

Soit 1 900 habitants supplémentaires. Serris atteindra 11 000 habitants d'ici trois ans.



- **Construction d'une résidence pour personnes âgées** de 80 logements accessibles à tous dans le Bourg.

Développement économique

- En 2016, poursuite du développement économique de la Ville avec le **Greenwich**, bâtiment de 13 500 m², le **Carré d'Art**, le **Green Park**, 6 000 m² de bureaux et activités, le **Faraday IV**.
- Avril 2017 : **extension** de 17 000 m² du **centre commercial Val d'Europe**. Cela portera à 117 000 m² la surface du Val d'Europe et de la Vallée Village, soit près de 300 magasins classés en Zone Touristique Internationale.
- Lancement du **programme DB Schenker** avec une première tranche de 8 500 m² dont 1 500 m² de bureaux. (12 200 m² à terme).
- Développement du **pôle d'activités d'Argan** : 15 000 m² de surface de plancher dont 1 100 m² de bureaux.
- ZAC du Bourg, Quartier des sous-neufs : construction d'un hôtel de 120 chambres et d'un local pour Kramer, le spécialiste de l'équitation.

En matière de travaux

- Réhabilitation du **parking du Pressoir**.
- Réaménagement du **parking de la Maison Communale des 4 Saisons**.
- **Modernisation des luminaires en LED** après le renouvellement du réseau d'éclairage public pour 1,5 million d'euros.
- **Enfouissement de certains conteneurs** de tri sélectif dans le bourg.
- **Remplacement du stabilisé de**

la **Coulée verte** par des enrobés et reprise du revêtement du cheminement piéton de la traverse de Bellesmes.

- Grandes campagnes de **refonte progressive des espaces verts et d'élagage**.
- **Fleurissement** axé sur le développement durable.
- **Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics** pour les personnes à mobilité réduite.
- Acquisition du terrain permettant le **lancement des Jardins familiaux**.

Communication et numérique

- Lancement d'un **nouveau site internet www.serris.fr**.
- **Nouvelle charte graphique**.



En matière de sécurité

- Lancement de la **vidéo-protection** avec 52 caméras.
- Aménagement du **poste de la Police Municipale**.
- **Expérimentation de présences de la PM jusqu'à 1 heure ou 2 heures du matin**.
- Augmentation du nombre de **patrouilles pédestres et VTT**.
- Création d'une **brigade de deux motos**.

Petite Enfance

- Création en mai 2017 du **RAM communal avec un point unique d'information à l'Hôtel de Ville**.

Enseignement

- **Montée en puissance** du groupe scolaire **Pierre Perret**.
- Création en septembre d'un **internat au lycée Émilie du Châtelet** par la Région Île de France.

Vie locale

- Développement d'**actions sportives en faveur du handicap**.
- Mise en place de **nouveaux équipements** pour le **parcours santé**.
- **Poursuite de Planète Sport** pour toutes les tranches d'âge.
- Organisation de **séances de sport pour tous** avec du taïchi, du stretching et du running.
- Poursuite de la **Nuit des Associations**.
- **Poursuite des animations** déjà mises en place (foire aux greniers, forum des associations, quartiers en fête, Bougez votre été, lancement des illuminations de Noël, marché de Noël, etc.)
- Lancement d'une **nouvelle saison culturelle** qui devrait avoir autant de succès que celle de 2016-2017 avec une majorité de spectacles complets.
- **Poursuite des actions auprès des aînés** (voyage, sorties culturelles,

semaine bleue, repas de fin d'année ouvert aux conjoints des ayants droit).

Solidarité

- **Lancement des vacances pour tous** : 500 places pour une journée à la mer à 1 € sans condition pour tous les Serrissiens.

Fiscalité et administration

- **Poursuite de la modernisation de l'administration** avec l'achat de progiciels.
- **Pas d'augmentation des taux d'imposition** cette année.

Démocratie locale participative

- **Poursuite des opérations de démocratie locale** (Les Serrissiens ont la parole, le diagnostic en marchant, etc.)
- Première année pleine de fonctionnement pour le **Conseil Municipal des Enfants** et le **Conseil des Aînés**.



Premiers vœux des conseils des aînés et des enfants

Les membres du Conseil des Aînés et du Conseil Municipal des Enfants, nouvelles institutions mises en place en 2016, sont venus ensemble sur scène pour présenter leurs vœux dans un bel exemple intergénérationnel. Retrouvez le discours rédigé entièrement par le Conseil Municipal des Enfants et prononcé lors de la cérémonie des vœux :

« Bonsoir Mesdames, Messieurs les Serrisiens et Serrisiennes et les Enfants.

Nous sommes très fiers d'être là ce soir. Nous sommes le Conseil Municipal des Enfants de Serris, nous avons été élus le 24 novembre 2016 par nos camarades des écoles de la Ville, pour deux ans. La première réunion officielle a eu lieu le 10 décembre 2016 à l'Hôtel de Ville et en présence des parents. M. le Maire a officialisé notre rôle d'Élus en nous remettant notre écharpe tricolore. Nous sommes heureux d'être les premiers représentants des enfants de Serris. Nous sommes une équipe de 6 filles et 8 garçons de CE2 et CM1. Nous nous sommes présentés à l'élection du Conseil Municipal des Enfants, pour parler au nom des enfants de Serris et proposer des projets.

Nos envies pour 2017 et 2018 tournent autour des loisirs, de la solidarité, de l'environnement et de la citoyenneté. Par exemple nous souhaitons travailler sur le projet du skatepark, aider les personnes fragiles et aussi protéger et préserver la nature. Nous serons à l'écoute des jeunes Serrisiens et nous proposerons nos idées à M. le Maire et aux Élus. Nous partagerons les décisions avec tous les enfants de la Ville. Nous allons organiser une rencontre avec le Conseil des Aînés et partager nos idées. Nous participerons aux événements de la Ville et aux cérémonies avec joie et enthousiasme.

Merci à tous et bonne année 2017. »

Un grand merci aux partenaires qui ont permis la réussite de cette soirée :

La Grande Récré qui s'est occupé de la décoration de la scène, les élèves du Lycée Émilie du Châtelet pour le service, La Maison des lycéens de Serris pour le vestiaire, Coutevroult Truffaut pour les fleurs, Transdev pour la mise en place de la navette gratuite et Arc en Ciel pour le traiteur.

Vus à la soirée



Thi Hong Chau VAN (Conseillère Régionale), Martine DUVERNOIS (Conseillère Départementale), Arnaud DE BELENET (Vice-Président du Conseil Départemental, Président de Val d'Europe agglomération), les Maires Jean-Paul BALCOU (Magny le Hongre), Thierry CERRI (Coupvray), Daniel CHEVALIER (Villeneuve-le-Comte), Christian ROBACHE (Montévrain), Yann DUBOSC (Bussy-Saint-Georges), Bernard CAROUGE (Crécy-la-Chapelle), les Représentants des forces de Police, des Pompiers, les Représentants des corps constitués, des partenaires de la commune (EPAMARNE-EPAFRANCE, Val d'Europe agglomération, le SIAM, TRANSDEV), les représentants du monde économique (Groupe KLEPIERRE, Vallée Village, Disney, Auchan, Hôtel Elysée, La Grande Récré, Sea Life, le CEVE, Arténova, Eiffage).



La Ville toujours aux côtés des associations et commerçants

C'est devenu maintenant une tradition, tous les ans, le Maire de Serris et l'ensemble du Conseil Municipal invitent les présidents des associations et les commerçants à une cérémonie de vœux pour leur faire part de leur importance dans la vie de notre commune.

Philippe DESCROUET, Maire de Serris, accompagné de nombreux membres du Conseil municipal, ont commencé par présenter leurs vœux aux associations, le vendredi 13 janvier, puis aux commerçants, le mardi 17 janvier.

Que ce soit lors de son discours pour les associations ou les commerçants, le Maire de Serris a rappelé que ces acteurs étaient essentiels à la vie de la commune : les associations sont un des facteurs de cohésion de notre société tandis que les commerçants sont un des vecteurs

économiques importants de la ville et du Val d'Europe. Philippe DESCROUET a réaffirmé que la Ville de Serris est et sera toujours à leurs côtés. Elle restera ainsi, pour les associations, l'acteur principal tant sur le plan financier que sur le plan des moyens matériels, logistiques et humains. En ce qui concerne les entreprises et commerces, le Maire a annoncé qu'il souhaitait continuer à « développer ensemble des projets d'animation de notre ville, de leurs commerces et entreprises et à dynamiser le tissu commercial en créant des liens

avec les habitants et les visiteurs ».

Lors de chaque soirée, le Maire de Serris a établi un bilan de l'année écoulée, dressé un tour d'horizon de différents sujets et présenté les perspectives 2017.

Les deux cérémonies se sont achevées par un moment convivial de rencontre et d'échanges entre élus, présidents et bénévoles d'associations ou commerçants lors d'un cocktail offert par la Mairie (et préparé par l'équipe de la Brasserie de l'Interprète pour les vœux aux commerçants).





Le 9^e art mis à nouveau à l'honneur à Serris

Pour la 8^e année consécutive, l'association Des Bulles Dans La Marne et la Ville de Serris avaient décidé de mettre à l'honneur le 9^e art en co-organisant la Journée de la BD à Serris, le dimanche 5 février. Un événement qui a attiré plus de 1 000 personnes.

Dès que Luc CHEVALIER, 1^{er} Maire Adjoint, Servais YAHOUÉDÉOU, Conseiller Municipal délégué à l'Animation de la Vie Locale et Steven BESCOND, Président de l'association Des Bulles Dans La Marne, ont coupé le ruban marquant l'ouverture officielle de cette journée, les fans se sont rués vers les 25 auteurs présents pour se faire dédicacer leurs albums.

Ceux qui n'avaient pas amené leur BD

ont pu les acheter directement grâce à la librairie « Le Livre d'Oz ». Une exposition/vente de planches originales de Régis DONSIMONI, l'auteur de l'affiche de cette édition, la création d'une fresque et – nouveauté de cette année – un espace « jeux de société » proposé par Bulle de Jeux, étaient également au programme.

Encore une belle journée de rencontres entre les auteurs et leur public pour un événement au succès jamais démenti !





« Il a déjà tes yeux » en avant-première à Serris

Chose promise, chose due. L'an dernier, Lucien JEAN-BAPTISTE avait promis lors de la projection du film « Dieumerci ! » de revenir à Serris pour présenter son nouveau film. Un an après, il a tenu parole en présentant en avant-première « Il a déjà tes yeux », à la Ferme des Communes, le 14 janvier dernier.

Tout comme pour « Dieumerci ! », la Ferme des Communes affichait complet pour l'avant-première de ce nouveau succès de Lucien JEAN-BAPTISTE. Après la projection de ce film empli d'humour mais qui donne aussi à réfléchir en cassant les clichés,

les spectateurs ont pu échanger avec l'équipe du film.

L'acteur/réalisateur était venu en compagnie de deux de ses acteurs, Marie-Philomène NGA et Bass DHEM qui se sont prêtés avec joie et bonne humeur au jeu des photos et des dédicaces pour

le plus grand plaisir des spectateurs. Et les Serrisais ne sont pas les seuls à avoir apprécié la dernière œuvre de Lucien JEAN-BAPTISTE car « Il a déjà tes yeux » a atteint près de 1,2 million d'entrées.

À l'année prochaine pour « La Deuxième étoile » ?

Manipulez la terre avec Inventerre

L'association Inventerre propose des ateliers de modelage. Marie-Laure GRIFFE, plasticienne qui encadre ces ateliers et pour qui le modelage est une réelle passion, nous en dit plus sur cette association.

Comment est née l'association ?

L'association est née de l'envie de continuer, à Serris, une activité terre qui avait été initiée par l'ancienne adjointe à la culture, Geneviève Chaffard, afin de sensibiliser les jeunes et moins jeunes à l'art du volume et particulièrement à celui du modelage.

Quelles activités propose l'association Inventerre ?

Le modelage est une technique artistique qui permet une action directe sur la matière. Il est aussi un support de communication, une possibilité de jeu, un moyen de symbolisation et de mise en scène d'un processus créateur. L'argile présente un potentiel de transformation inépuisable, qui ne demande qu'à prendre sens. Dans l'inconscient collectif, l'argile est liée à quelque chose d'originel. Celui qui modèle répète d'une certaine façon des gestes archaïques, permettant ainsi de se rapprocher de ses racines les plus anciennes.

Nous proposons des séances d'atelier hebdomadaires pour enfants et adultes ainsi que des stages. Un par trimestre en moyenne.

Au cours de ces ateliers, il est proposé de réaliser des pièces en terre cuite qui pourront être ensuite émaillées.

La plupart des pièces réalisées sont des sculptures. Parfois de la céramique utile comme des pots, bols ou pichets.

Pouvez-vous nous en dire plus sur les techniques utilisées ?

Différentes techniques sont employées. Le montage par colombins, le modelage de forme ensuite évidée, la technique de la plaque pour des sujets plus anguleux et l'estampage pour des formes simples pour lesquelles nous avons les moules.

Nous utilisons de la faïence ou du grès.

Après la première cuisson, il est possible d'émailler sa pièce ce qui nécessitera une deuxième cuisson.

Une initiation au raku a été effectuée lors d'un stage en lien avec une autre association possédant le four adéquat.

Quels sont vos projets, vos attentes ?

Nous aimerions que notre engouement pour la terre soit partagé par le plus grand nombre à travers les différents ateliers et l'intérêt que peut susciter cette activité.



Inventerre Ateliers modelage

Intervenante : M^{me} Marie-Laure GRIFFE

Courriel : inventerre.s@gmail.fr

http://associnventerre.pagesperso-orange.fr/association_Inventerre/Bienvenue_Inventerre.html

Adresse : *préfabriqués Robert Doisneau, rue de l'Hermière (à côté du stade de football).*



Serris a accueilli le monde avec le Symposium de handball

En parallèle du Mondial de handball qui a eu lieu dans notre pays et a été remporté par la France, Serris a été choisie pour accueillir un événement majeur pour ce sport : la première édition de l'École Internationale des Entraîneurs ou symposium, pour le terme international.

Du 11 au 14 janvier dernier, Serris a eu le privilège et le plaisir de recevoir l'École Internationale des Entraîneurs, organisée conjointement par la Fédération Internationale et la Fédération Française de handball. Pendant quatre jours, ce symposium a proposé plusieurs thèmes aux entraîneurs du monde entier : approches de la formation et de l'entraînement en France, évolution du jeu et des règles et nouvelles offres de pratique à la Fédération Française de Handball.

À travers des démonstrations techniques, des exposés et des tables rondes au sujet de l'entraînement du haut niveau, le savoir-faire français en matière de

coaching s'est exposé au monde au cours de cette première édition. L'école française de handball est un modèle pour de nombreux pays. Elle contribue clairement à l'éducation et à la formation des talents individuels.

Après avoir été, l'un des deux sites franciliens (avec Paris) de la tournée « Phénoménal handball », en juin 2016, Serris est clairement une destination privilégiée pour les événements majeurs de handball et ceci grâce notamment au Handball Club Serris Val d'Europe et à la volonté des élus de la commune.

Merci aux Fédérations Française et Internationale de Handball pour leur confiance. Par leur choix, elles ont

consacré plus que jamais, Serris comme ce qu'elle est : une terre de handball !

Retrouvez les vidéos de ce symposium sur la [page Facebook @ApprochesDuHandball](#)

Le Symposium en quelques chiffres :

- 1 400 repas servis par des professionnels de Serris et du secteur ;
- 500 nuitées dans les hôtels de Serris et aux alentours ;
- 370 stagiaires ;
- 40 nationalités ;
- 5 continents représentés.



Joël DEPLANQUE, Président de la FFHB, Philippe DESCROUET, Hassan MOUSTAFA, Président de la Fédération Internationale de Handball et Luc CHEVALIER.





Découvrir le sport et la culture des États-Unis

Pendant les vacances de février, le service Vie Locale de la Ville de Serris organisait un stage multi-activités ayant pour thème « Sport & culture des États-Unis ».

Pendant une semaine, des Serrisais de 11 à 16 ans ont pu découvrir durant chaque matinée, la culture des États-Unis grâce à une intervenante de l'association Taste English. Cette découverte était d'autant plus intéressante que l'intervenante est une Américaine vivant en France. Elle a pu ainsi aborder de nombreux thèmes comme la cuisine américaine, dégustation à l'appui. Les jeunes Serrisais ont d'ailleurs eu droit à un repas américain concocté par le prestataire de la restauration (API).

L'après-midi, les stagiaires ont pu s'initier à des sports typiques américains comme le baseball, le football américain, le dodgeball, le basket, etc. Ils se sont même essayés à la minimoto le temps d'une

après-midi ou au paint ball. Une semaine riche qui symbolise vraiment la devise : « un esprit sain dans un corps sain ».

Prochain rendez-vous à Pâques avec un stage « Sport et E-sport » (voir page 32).



Inscriptions scolaires 2017-2018

Pour les enfants nés en 2014 et les nouveaux arrivants.
Inscriptions du lundi 20 février au vendredi 17 mars 2017, sur rendez-vous.

Les parents doivent prendre rendez-vous auprès du service Accueil-Famille par téléphone au 01 60 43 67 92.

Pièces à fournir :

- photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- photocopie du livret de famille ou de l'acte de naissance de l'enfant ;
- photocopie des pages de vaccination du carnet de santé de l'enfant (pages 90 à 93) ;
- photocopie complète de la dernière taxe d'habitation ;
- photocopie de l'attestation d'assurance responsabilité civile au nom de l'enfant pour l'année scolaire concernée ;
- photocopie de votre avis d'imposition sur les revenus (N-2) ;
- certificat de radiation si votre enfant était scolarisé sur une autre commune avant ;
- numéro d'allocataire CAF ;
- coordonnées des personnes autorisées à venir chercher votre enfant.

Pour les personnes concernées :

- attestation d'hébergement ;
- + pièce d'identité de l'hébergeant ;
- + photocopie de la dernière taxe d'habitation ;
- + justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'hébergeant ;
- + courrier au nom de l'hébergé à l'adresse de l'hébergeant (banque, sécurité sociale, etc).

Pièces complémentaires :

- un RIB (en cas de paiement par prélèvement automatique) ;
- le jugement de séparation ;
- le planning de garde alternée de l'enfant ;
- les avis d'imposition des 2 foyers ;
- Le P.A.I. (Protocole d'Accueil Individualisé) ;
- un certificat de l'allergologue en cas d'allergie.

Liste des pièces à fournir, sectorisation scolaire, planning du rythme scolaire, règlement intérieur et tarifs des activités sont consultables dans l'Espace Famille www.espace-citoyens.net/serris.

Pour les enfants déjà inscrits à Serris l'an dernier.

Les parents dont les enfants fréquentaient déjà une école primaire en 2016-2017 recevront directement chez eux fin mars, un dossier de réinscription pré-rempli.

Ils n'auront qu'à valider le dossier et fournir les documents demandés. Ils devront ensuite les déposer à l'accueil ou dans la boîte aux lettres de l'Hôtel de Ville.

Le certificat à fournir au directeur d'école pour les CP sera envoyé par courrier aux parents, une fois le dossier validé.



Samedi 18 mars: 3^e Forum « mode d'accueil Petite enfance »



Inscrivez-vous à la 3^e édition du Forum « Modes d'accueil Petite Enfance sur Serris », qui aura lieu le samedi 18 mars, 9 h 00-12 h 00, à l'Hôtel de Ville.

Pour la 3^e année consécutive, la Ville de Serris organise, à l'initiative de Virginie HOARAU, Maire Adjointe déléguée à la Petite Enfance, une réunion ayant pour objectif de donner aux parents et futurs

parents, les informations nécessaires pour choisir le mode d'accueil qui conviendra le mieux à leur(s) enfant(s) : accueil collectif, accueil familial, privé/public.

Cette table ronde, précédée d'un petit-déjeuner, sera l'occasion de découvrir le RAM communal et la crèche privée Kids n' club.

Pour y participer, inscrivez-vous avant le lundi 13 mars au 01 60 43 52 00 ou petite.enfance@serris.fr



Votre nouveau site internet : **serris.fr**

Moderniser sa communication et sa relation avec ses usagers, c'est l'objectif que s'est donné la Ville de Serris depuis maintenant trois ans et qui se concrétise un peu plus aujourd'hui avec le lancement de son nouveau site internet.

Depuis le mardi 7 mars, la Ville a lancé son nouveau site internet **serris.fr** : un site tout beau tout neuf, mais surtout un site repensé pour faciliter l'accès à l'information avec notamment une navigation plus intuitive, un contenu d'actualités riche et attractif, la dématérialisation de certaines démarches administratives ou encore une lecture optimisée sur vos tablettes et smartphones.

Avec ce nouveau moyen de communication, la Ville souhaite apporter une meilleure réponse aux nouvelles façons de s'informer et d'interagir avec l'administration. Serris avait déjà entamé la modernisation de sa communication en faisant son entrée sur les réseaux sociaux avec le lancement de sa page Facebook fin 2014. Une page qui compte aujourd'hui 2 770 « likes ».

Plus attractif et encore plus performant, **serris.fr** vous propose un certain nombre de nouveautés : **navigation par profil, annuaires dynamiques, carte interactive, actualités et médias, moteur de recherche, etc.**

Découvrez vite votre nouveau site d'information en vous connectant à **serris.fr** !

1 L'actualité ou l'événement du moment valorisé dès votre arrivée

2 Un moteur de recherche vous accompagnant tout au long de votre navigation

3 Les événements à ne pas manquer

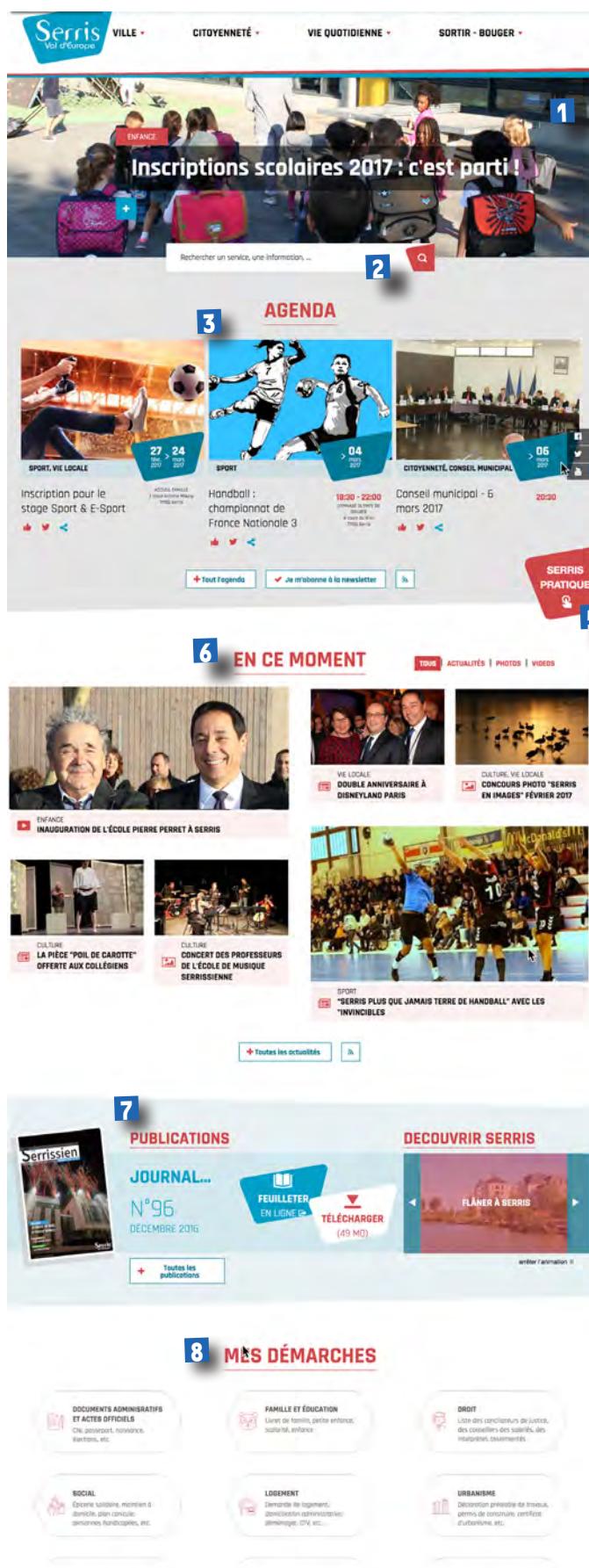
4 Un accès rapide aux réseaux sociaux

5 Des accès rapides disponibles à tout moment quelle que soit la page consultée

6 En images, en vidéo... Toute l'actualité de la ville dans un espace unique

7 Un accès aux publications municipales plus facile

8 Toute l'information pratique sur vos démarches accessibles dès la page d'accueil



Une navigation plus simple et plus intuitive

Réorganiser la diffusion de l'information sur le site a été le chantier majeur du nouveau site internet. Les rubriques sont désormais tournées vers vos intérêts et attentes et non sur l'organisation de l'administration.

Une navigation par profil a également été imaginée afin de vous proposer en un clic toutes les informations, actualités ou services susceptibles de correspondre à vos besoins en tant que : jeune, senior, famille, nouvel arrivant, professionnel, etc.

Enfin, l'espace « Serris pratique » et « Démarches » vous permet d'accéder rapidement à vos démarches en lien avec le calendrier de la ville de Serris.

Prochainement, vous aurez même la possibilité de prendre certains rendez-vous comme les démarches d'état civil ou les demandes de places en crèche directement en ligne.

Serris.fr guide les touristes

L'agglomération du Val d'Europe, dont Serris fait partie, est la première destination touristique en Europe. Chaque année, la ville compte de très nombreux touristes de passage. Il paraissait indispensable de leur proposer un espace dédié où ils puissent découvrir notre belle ville sous son meilleur angle en français et en anglais !

Un site d'information dédié aux entreprises et aux commerçants

Entreprises, commerçants, ils font battre le cœur de notre ville. Nous ne pouvions pas concevoir le nouveau site internet de la ville sans penser à eux.

C'est pourquoi nous proposerons très prochainement, un mini-site dédié au développement économique avec un fil d'actualités et un annuaire mis à jour par les entreprises et commerçants eux-mêmes via un système d'extranet qui leur permettra de créer un compte et de gérer leur fiche détaillée : contacts, informations diverses, photos, etc. Un bon moyen de communiquer leurs nouveautés, animations, etc. auprès du public Serrisien.

Les associations de Serris auront également la possibilité de gérer leur fiche détaillée directement.

Exemple de page « annuaire »

The screenshot shows a search interface for an 'annuaire' (directory) with the following elements:

- 1 ANNUAIRE**: Search filters for 'Mots-clés' and 'Toutes les thématiques'.
- 2 CONTACT**: A sidebar with contact information for 'VIE LOCALE' including email, phone, website, and address, plus a 'LOCALISER' button.
- 3 DÉMARCHES**: A sidebar with buttons for 'CRÉER SON ASSOCIATION' and 'CRÉER OU RÉGÉRER SA FICHE ASSOCIATION'.
- 4 PUBLICATIONS**: A sidebar for 'GUIDES, ASSOCIATION' with a 'TOUTES LES PUBLICATIONS' button.

The main content area lists several associations with their addresses, phone numbers, and 'LOCALISER' buttons:

- ACADÉMIES DE BASEBALL ET DE CHEERLEADING DE VAL D'EUROPE**: 09 73 56 10 24
- AC THEATRE VAL D'EUROPE**: 09 77 58 90 37
- ĀIKIBUDO KAJU YOSEKIKAN**: 06 09 96 97 49
- ASSOCIATION DE TENNIS DE TABLE DE SERRIS**: 06 09 96 97 49

1 Toutes les informations pratiques à ma disposition avec des fiches annuaires détaillées et une cartographie interactive de la ville

2 Identifiez facilement le contact en relation avec la page ou le service en ligne

3 Accédez directement aux démarches en relation avec la page

4 Les publications en rapport avec la page sont consultables en ligne et téléchargeables



3 questions à **Loïc MINIER** Adjoint au Maire en charge de la Communication et des NTIC.

Quels sont les objectifs du lancement de serris.fr ?

L'ancien site Internet était obsolète sur le plan technique, trop rigide, et ne correspondait plus à l'image de Serris. Un bon nombre de services ne pouvait tout simplement pas être fourni aux habitants et visiteurs de la commune. L'objectif principal était donc de moderniser cet outil en proposant tout d'abord un design clair, contemporain et agréable qui permette de trouver rapidement les informations, soit en parcourant les rubriques, soit en utilisant la fonction de recherche.

Il s'agissait également de permettre de nouvelles démarches, d'offrir plus d'interactivité et de partager des contenus multimédias qui n'étaient jusqu'alors disponibles que sur les réseaux sociaux.

Justement, quelles sont les nouveautés du site ?

Tout d'abord, le site s'adapte aux visiteurs les plus fréquents : les tablettes et les téléphones mobiles ! La maquette se transforme automatiquement en fonction des contraintes de l'écran et la navigation se fait aussi bien à la souris que du bout des doigts. Les liseuses utilisées par les déficients visuels sont également fonctionnelles. Le « moteur » du site, le logiciel libre Typo3, nous permet de générer des annuaires, des cartes annotées de la ville (basées sur OpenStreetMap), et de proposer des contenus multimédias – galeries photos, vidéos, téléchargements...

– ainsi que de nombreuses passerelles vers les réseaux sociaux.

Facebook, WiFi, Chromebooks, fibre, site web... et ensuite ?

Depuis le début du mandat, j'aspire à une contribution forte du numérique à l'éducation dans nos écoles, à la modernisation des services publics et des réseaux proposés aux habitants et commerçants, mais également à la modernisation de l'action publique. Ainsi, je souhaite que nous propositions prochainement un signalement plus simple des petites anomalies dans nos quartiers : problèmes de voirie, tags, chariots abandonnés etc. Mais, avant cela, le nouveau portail de la ville peut et va encore largement évoluer, notamment pour permettre de nouvelles démarches et peut-être étendre la présence de la ville sur les réseaux sociaux.

Un nouveau logo pour une image plus moderne

Lors de sa création, la définition de l'aspect graphique du nouveau site internet a été un élément très important à définir ; il devait, en effet, exprimer toute la modernité de ce support. Les élus de Serris ont profité de cette occasion pour faire évoluer le logo de la Ville et la charte graphique afin qu'ils soient à l'image de notre commune : dynamiques, sobres et modernes. Présentation du nouveau logo de Serris.

Une charte graphique regroupe et traduit graphiquement tout l'univers et toutes les valeurs d'une collectivité, d'une société ou d'une marque. C'est le support fondamental de toute communication (interne et externe). Elle définit tous les éléments graphiques (police de caractères, couleurs, logo) et ses déclinaisons à utiliser en fonction des différents supports de communication, que ce soit sur du papier à en-tête, les affiches, le site internet ou la signalétique des bâtiments ou des véhicules par exemple.

Tous ces éléments qui garantissent une identité visuelle homogène reflètent l'image de la collectivité. Or, l'ancien logo de Serris datait d'il y a plus de 10 ans, ce



qui, pour une commune comme la nôtre qui évolue sans cesse représente une très longue période. Il était important de moderniser cette charte et notamment le logo. Cependant, il n'était pas question de repartir de zéro pour plusieurs raisons : les documents de communication de Serris sont reconnus et appréciés et cela limitait les coûts de création de la charte graphique. Le logo de la ville a donc

subi une mise à jour avec la suppression des ombres sur la police et une légère modification des lettres pour plus de lisibilité. Les deux changements les plus importants concernent le remplacement du vert par le bleu, et l'ajout d'une forme sur le logo. Cette forme est également déclinée sur les documents de communication comme les affiches ou les guides pour permettre une identification rapide des documents municipaux.

Cette mise à jour du logo traduit graphiquement l'image de Serris voulue par les élus, une ville dynamique, innovante, élégante et moderne et permettra à notre commune de continuer à rayonner.



Exemples de support de communication avec la nouvelle charte graphique. On peut y apercevoir une déclinaison du logo qui est placé toujours au même endroit, tout comme l'annonce du site internet.

Une mise en place progressive

Pour des raisons évidentes financières et écologiques, la charte graphique sera mise en place progressivement sur les supports papiers, les bâtiments les véhicules, etc. à l'occasion de leur remplacement, ou de leur réimpression. Vous pourrez ainsi recevoir des documents avec l'ancien logo tant que l'ancien papier à en-tête ne sera pas épuisé par exemple.

Quant au Serrisien, vous pourrez découvrir sa nouvelle maquette intérieure lors d'un numéro symbolique : le N° 100 de septembre.

Le blason et les logos précédents



Le printemps se prépare dès l'automne

Comme annoncé lors de la cérémonie des vœux, le Maire de Serris a décidé de lancer une grande campagne de fleurissement de la Ville. En effet, même si notre ville est très verte, elle manque de fleurs. Dès cet automne, les Services Techniques ont commencé à y remédier en préparant le printemps prochain.

Depuis de nombreuses années, la Ville de Serris a obtenu - et continue de conserver - ses trois fleurs décernées par le Conseil national des villes et villages fleuris. Le Maire de Serris, ne souhaitant pas se « reposer sur ses lauriers », a décidé de continuer l'amélioration des espaces verts et d'embellissement de nos rues et avenues. Une grande campagne de fleurissement a donc été lancée dès cet automne pour que tout soit prêt au moment du printemps.

Le 6 décembre dernier par exemple, les Services Techniques ont fait appel à un prestataire pour préparer les floraisons du printemps. 8 200 bulbes de narcisses et de tulipes ont ainsi été plantés boulevard du Champ du Moulin en une après-midi. Au printemps, des tulipes et des narcisses sortiront ainsi de terre pour le plus grand plaisir des habitants et des visiteurs de ce quartier.

Et comme ces plantations sont pérennes, les tulipes et les narcisses embelliront cette artère tous les ans suite à la seule opération du 6 décembre.



La campagne de fleurissement ne s'est par interrompue cet hiver comme le montre cet autre exemple du 9 janvier dernier avec cette opération dans le centre urbain. Ce jour-là, les Services Techniques ont procédé au nettoyage des pieds d'arbres des alentours de l'Hôtel de Ville. Là aussi, des tulipes ont été plantées. Ils en ont également profité pour procéder à des remontes de couronne d'arbres tout le long du Cours du Danube et aux abords de l'Hôtel de Ville.

Ces deux opérations ne sont pas les seules menées par les Services Techniques de la Ville pour que Serris soit encore plus belle au printemps. Tous les Serrisiens et les nombreux visiteurs de la commune pourront admirer le résultat de ce travail, au retour des beaux jours.



Il fait bon vivre au Val d'Europe !

Selon les chiffres communiqués par Val d'Europe agglomération, près de 1000 personnes ont déposé leurs valises sur le territoire selon le dernier recensement INSEE.

Magny le Hongre enregistre la plus forte augmentation avec 500 nouveaux habitants. Plus de 50 % de la population se répartit entre les villes de Magny le Hongre et Serris avec 16 900 habitants. Val d'Europe, c'est désormais 32 000 habitants :

- Bailly-Romainvillers : 7 437
 - Magny le Hongre : 8 297
 - Chessy : 4 842
 - Serris : 8 603
 - Coupvray : 2 815
- Source : INSEE 2013-2014*



Aménagement des trottoirs rue Émile Cloud



Les Services Techniques ont installé des grilles au pied des arbres sur les trottoirs de la rue Émile Cloud. Outre le côté esthétique, cette mise en place de grilles permet de diminuer les accidents piétons et de faciliter le passage des poussettes.

Radars pédagogiques

Comme annoncé, le radar pédagogique situé rue Émile Cloud a été déplacé pour sensibiliser à la vitesse sur l'ensemble de la ville. Il est maintenant cours de la Garonne.



Les dates de ramassage des ordures extra-ménagères pour 2017 sont les suivantes :

• mercredi 22 mars

• jeudi 22 juin

• mercredi 20 septembre

• mercredi 20 décembre

Réaménagement des fontaines du cimetière

La semaine du 9 janvier, les Services Techniques de la Ville de Serris ont effectué la remise en fonction et le déplacement des fontaines à eau sur des points plus accessibles. Ainsi, le cimetière et le Parc des Tournesols sont maintenant efficacement équipés.



Double anniversaire à Disneyland Paris

Double anniversaire à Disneyland : 25 ans du Parc et 30 ans de la Convention liant Disney avec les pouvoirs publics. Un événement que ne pouvait manquer les élus de Serris et du Val d'Europe.

François HOLLANDE était l'invité de marque de ce double anniversaire ce samedi 25 février après-midi, pour fêter l'implantation de ces parcs de loisirs dont le premier a ouvert le 12 avril 1992 à Marne-la-Vallée.

Le mardi 24 mars 1987, le contrat signé, pour une période initiale de trente ans entérinait la construction du complexe touristique et le projet d'intérêt général pour l'aménagement du secteur IV de Marne-la-Vallée. Les pouvoirs publics s'engageaient à faciliter l'accès au parc : prolongement de la ligne A du RER, la bretelle d'accès de 5 km joignant l'autoroute A4 au parking principal et la construction de la gare TGV.

Dans son discours, François HOLLANDE a exprimé sa reconnaissance envers le groupe Walt Disney, notamment pour ses 7,9 milliards d'investissement depuis l'ouverture il y a 25 ans. « Je veux dire notre fierté d'avoir ce complexe et saluer les retombées pour l'économie régionale et nationale. »

« Vous représentez 6,2 % des recettes touristiques de la France. C'est considérable, a-t-il poursuivi. Disney est une porte d'entrée pour la France et votre marque bénéficie à tout notre pays. »

Les chiffres donnent autant le tournis que ces manèges à sensations qui font partie de son univers : depuis son ouverture le royaume de Mickey Mouse a enregistré

320 millions de visites. Soit « plus que la Tour Eiffel et le château de Versailles réunis », selon une étude réalisée par la Société d'études techniques et économiques (Setec). Sans oublier quelque 68 milliards d'euros de valeur ajoutée apportés à l'économie française depuis 1992 ou encore 56 000 emplois par an, directs, indirects et induits.

Mais pourtant, là n'est pas l'essentiel. Car Disneyland est avant tout l'endroit où le rêve prend vie. Et pour son anniversaire, le parc a vu grand. Nouvelle parade, nouveaux spectacles... et surtout de nouvelles attractions à vous laisser scotchés dans votre siège vous attendant pour 2017.



Catherine POWELL, Présidente de Disneyland





25 nouvelles boutiques ouvriront le 12 avril au Val d'Europe !

Après trois années de travaux, les 25 nouvelles boutiques situées dans l'extension du centre commercial Val d'Europe ouvriront le mercredi 12 avril 2017 au public.

Après la construction d'une dalle recouvrant les voies TGV, la création d'une place ovale de 2400 m² et d'une verrière pour la couvrir, les 25 nouvelles boutiques de l'extension du centre commercial Val d'Europe vous accueilleront au mois d'avril. Parmi ces nouvelles enseignes, vous pourrez découvrir Uniqlo, Primark, Nike, JD, Lush, etc.

L'accès à ces nouvelles boutiques pourra s'effectuer directement depuis le cours du Danube grâce à la nouvelle façade commerciale. Cette extension devrait amener au minimum 1000 emplois directs supplémentaires et des ressources financières supplémentaires pour la commune.





Mode d'emploi des élections

Cette année auront lieu deux élections majeures : les Présidentielles et les Législatives. Retrouvez tous les détails pratiques pour pouvoir voter à Serris. Et n'oubliez pas : voter est un droit mais aussi un devoir !

Dates des élections

Élections présidentielles

1^{er} tour : 23 avril 2017,
2nd tour : 7 mai 2017,

Élections législatives

1^{er} tour : 11 juin 2017
2nd tour : 18 juin 2017

**Pour ces deux élections,
les bureaux de vote seront ouverts
de 8 h 00 à 19 h 00.**

Quels papiers pour voter ?

**À Serris, il est possible de voter
en présentant :**

- soit une carte d'électeur et une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...);
- soit une pièce d'identité seulement.

Le vote par procuration

Le vote par procuration permet à un électeur absent le jour d'une élection (ou d'un référendum), de se faire représenter, par un électeur inscrit dans la même commune que lui.

Qui peut recevoir une procuration ?

La personne qui donne procuration (le mandant) désigne librement la personne qui votera à sa place (le mandataire). Le mandataire doit toutefois répondre à deux conditions.

- Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant, mais pas forcément être électeur du même bureau de vote.
- Le jour du scrutin, le mandataire doit détenir une seule procuration établie en France.

Où faire la démarche ?

Pour Serris, le mandant peut se présenter au commissariat de police de Chessy, ou au tribunal d'instance de Lagny-sur-Marne.

Dans quels délais ?

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration.

Durée de la procuration

La procuration est établie pour une seule élection (indiquer la date du scrutin et préciser si la procuration concerne, le premier tour, le second tour ou les deux tours). Toutefois, le mandant peut aussi l'établir pour une durée maximum d'un an.

Plus d'infos sur www.service-public.fr

Où voter ?

Votre bureau de vote sera indiqué dans la nouvelle carte électorale qui sera distribuée courant mars

à tous les électeurs. Si vous n'avez pas reçu cette carte début avril, contactez la Mairie qui vérifiera si vous êtes bien

inscrits à Serris.

Vous trouverez également ci-dessous le découpage électoral de Serris par rues.

Bureau de vote n°1 (bureau centralisateur) - Hôtel de Ville - 2 place Antoine Mauny

- Cours de la Garonne (du n° 26 au n° 40)
- Cours de la Tamise
- Cours de l'Elbe
- Cours de l'Escaut
- Cours du Danube
- Cours du Rhin
- Place Antoine Mauny
- Place d'Ariane
- Place de Toscane
- Place des Caravelles
- Place Galatée
- Promenade Boréale
- Rue Bleue
- Rue de l'Hymne à la Joie
- Rue des Celtes
- Rue des Flamands
- Rue des Scandinaves
- Rue des Vikings
- Rue Marco Polo

Bureau de vote n°2 - Poste de Police Municipale - 12 rue Émile Cloud

- Allée des Marguerites
- Avenue de Bellesmes
- Avenue de Saria
- Avenue du Couvernois
- Boulevard Robert Thiboust
- Cours de la Forge
- Cours d'Eden
- Cours du 15 rue Émile Cloud
- Impasse de la Ferme du Couvernois
- Impasse des 4 Nations
- Impasse du Clos du Village
- Impasse Émile Cloud
- Place d'Amilly
- Route de Meaux
- Route de Provins
- Rue de la Fontaine
- Rue de la Garenne
- Rue de la Marnière
- Rue de la Morte-Paye
- Rue de Lagny
- Rue de l'École
- Rue de l'Église
- Rue de Magny
- Rue des Vergers
- Rue du Clos d'Orange
- Rue du Clos du Village
- Rue du Clos Portail
- Rue du Marmouset
- Rue du Pressoir
- Rue du Puits
- Rue Émile Cloud (du n° 1 au n° 33)
- Rue Émile Cloud (du n° 2 au n° 44)
- Sente des Communes
- Venelle des Enfants Gâtés

Bureau de vote n°3 - Salle polyvalente groupe scolaire Robert DOISNEAU - rue de l'Herminière

- Allée des Longuioles
- Allée des Vieux Prés
- Allée du Buisson Cocher
- Allée du Pré Claire
- Allée Tissandier
- Boulevard du Champ du Moulin (du n° 01 au n° 29 et du n° 2 au n° 90)
- Cours des Enfants
- Grande Allée Vapillon
- Impasse de la Jouy
- Impasse des Prés
- Impasse du Lavoir
- Impasse du Moulin
- Impasse Lara
- Passage des Bénédictins
- Passage des Célestins
- Passage des Cordeliers
- Place du Lavoir
- Place Thomas le Pilleur
- Rue de Bellezane
- Rue de l'Érable
- Rue de l'Herminière
- Rue du Mail
- Rue du Poncelet
- Rue du Pré Annelet
- Rue du Pré Thomas

Bureau de vote n°4 - Salle polyvalente groupe scolaire Jules VERNE - avenue Émile Cloud

- Allée de la Plaine
- Allée des Belles Aulnes
- Allée des Gassets
- Allée des Grenadins
- Allée des Vénitiens
- Boulevard du Champ du Moulin (du n° 31 au n° 109 et du n° 92 au n° 108)
- Cours du Tage
- Cours de la Garonne (du n° 2 au n° 24)
- La Méridienne
- Le Clos Rose
- Passage des Carthaginois
- Place de Gibraltar
- Rue Christophe Colomb
- Rue de Castille
- Rue de Gascogne
- Rue de Navarre
- Rue du Clos de l'Étang
- Rue Émile Cloud (du n° 35 au n° 39 et du n° 46 au n° 54)
- Rue Magellan
- Rue Vasco de Gama

Conformément aux dispositions de la loi du 27 février 2002 dite de « démocratie de proximité », « Le Serrissien » ouvre ses colonnes à l'opposition municipale. Ces tribunes sont publiées sous leur responsabilité.

ENSEMBLE POUR SERRIS (MAJORITÉ)

En venant aussi nombreux aux vœux de la ville, vous nous avez témoigné une marque forte de soutien et vos encouragements pour nos actions passées et à venir – merci !

2017, année de mi-mandat, sera très riche en projets et en animations pour les Serrissiens.

Cette année, nous poursuivrons notre action pour vous tous : démocratie participative (Conseil Municipal des Enfants, Conseil des Aînés, réunions de quartier, diagnostic en marchant), solidarité (journée à la mer pour 1 €, handisport, semaine bleue, octobre rose, mise en place des chèques-service), travaux et environnement (rénovation de l'éclairage public, Vidéoprotection, fleurissement, acquisition de l'emplacement des futurs jardins familiaux) et bien d'autres projets dont vous serez informés lors des prochaines parutions de votre journal municipal.

Notre ambition est de rendre votre quotidien à Serris plus agréable. Et forts et reconnaissants de la confiance que vous nous accordez, nous continuerons de défendre l'intérêt général.

Ensemble, chers Serrissiens, nous agissons pour vous !

NOUS SERRISSIENS (MINORITÉ)

Nous vous souhaitons, à tous, nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Dans le précédent Serrissien, plusieurs sujets importants ont été évoqués, mais ils ont été traités de façon superflue et biaisés. Nous ne pourrions pas tous les reprendre dans cette tribune, mais nous y reviendrons prochainement.

Notre Maire nous a annoncé la création d'un conseil municipal des jeunes qui « a permis aux enfants de comprendre les modalités d'un scrutin et l'importance du droit de vote ». Or, nous avons appris que les enfants n'ont pas participé, ni assisté au dépouillement des bulletins de vote et qu'aucune communication n'a eu lieu sur le nombre de voix obtenus par chaque candidat, mais seulement sur « les noms des gagnants » afin que cela ne soit pas trop « traumatisant » pour nos jeunes. Quid des conseils d'élèves ! Difficile dans ces circonstances de parler d'enseignement des modalités d'un scrutin. Heureusement que l'on ne pratique pas de la même manière lors nos élections. Le dépouillement des bulletins est une des étapes les plus importantes d'une élection et il doit être obligatoirement public. En ne participant pas à ce processus, où se trouve la pédagogie ? Et encore une fois, nous n'avons pas été conviés, par notre Maire, à cet événement dit démocratique.

On nous a aussi annoncé la création d'un conseil des aînés. Des candidats ont été choisis sur des critères inconnus par le groupe majoritaire, sans la participation des oppositions. L'un des critères serait peut-être le copinage... ?

AGIR POUR VOUS (MINORITÉ)

UN BUDGET 2016 PROMETTEUR, UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS DÉCEVANT...

En mars 2017, le budget dit « primitif » de la commune sera proposé au vote du Conseil Municipal. Il sera précédé d'un débat sur les orientations budgétaires de l'équipe en place. Force est de constater que les idées clefs du BP 2016 de la Ville n'ont pas été réalisées. L'équipe municipale a pourtant choisi d'augmenter les taux de fiscalité directe locale tout en annonçant ses gros chantiers 2016 : **Vidéo protection, 400 000 € - Jardins familiaux, 200 000 € - Revalorisation des agents de catégorie C, 100 000 €.**

Le budget alloué aux écoles a fortement diminué malgré l'ouverture du 5^e groupe scolaire « Pierre Perret ». La Maison des Jeunes et le Club Pré-ados sont toujours fermés dans un contexte social très dégradé où l'éducation doit être une priorité absolue. L'offre culturelle n'est pas assez diversifiée, ni accessible à tous. Les inscriptions aux clubs sportifs restent trop chères pour certaines familles exclues du nouveau Pacte de Réussite Locale. Nous saluons l'avancée des travaux de réfection de l'éclairage public. Chantier que nous avons, à plusieurs reprises, défendu. Cela fait maintenant trois ans que la nouvelle équipe est en place. Il est temps d'agir ! Cela doit se traduire, au quotidien, sur le terrain. Nous espérons donc que le budget 2017 tiendra compte des attentes de la population, sans laisser de côté les plus fragiles. La rigueur et l'ambition ne peuvent pas se faire au détriment de la population. Où sont passées les valeurs de « **solidarité au présent** » et « **d'investissement d'avenir** » ?

Serris
Val d'Europe

stage multi-activités
Sport & E-sport

Vacances de Pâques
Du 3 au 7 avril
Pour les 10-14 ans

SPORT
FOOTBALL / BASKET BALL
HANDBALL / HOCKEY / GOLF

E-SPORT
FIFA 17 / NBA 2K
HANDBALL 17 / NHL 17 / JUST DANCE

+ TEMPS CALMES :
JEUX DE SOCIÉTÉ / PING PONG / ESCALADE

En Journée continue, repas du midi et goûter inclus,
accueil échelonné entre 9h 00 et 9h 30,
départ échelonné entre 17h 00 et 17h 30.

Inscriptions du
27 février au 24 mars
auprès du service Accueil Famille.

Dossier d'inscription sur www.espace-citoyens.net/SERRIS.
Tarifs en fonction du quotient familial. Nombre de places limité.

Hôtel de Ville de Serris
2, place Antoine Mauny - 77700 Serris - Tél. : 01 60 43 52 00 - www.mairie-serris.net - contact@mairie-serris.net

Serris
Val d'Europe

FORUM 3^e ÉDITION
"Modes d'accueil
Petite Enfance sur Serris"
Samedi 18 Mars
9h00 - 12h00
- Hôtel de Ville -

- Petit déjeuner -
- Échanges autour des modes d'accueil -
(accueil collectif / accueil familial - privé/public)

SUR INSCRIPTION AVANT LE LUNDI 13 MARS:
PETITE.ENFANCE@MAIRIE-SERRIS.NET OU AU 01 60 43 52 00

La Part de Rôle Les crèches nouvelle génération

pôle emploi

www.mairie-serris.net

Serris
Val d'Europe

SPORT POUR TOUS

Running Challenge
LE 4th COURSE DE SERRIS

SAMEDI 18 MARS 2017 - 10H30

RENDEZ-VOUS PARKING GYMNASSE É. TABARLY
BOUCLES : 1,6 KMS - 3 KMS - 5 KMS **MULTIPLIER À VOLONTÉ !**

INSCRIPTIONS JUSQU'AU 16 MARS
PAR MAIL : VIE.ASSOCIATIVE@MAIRIE-SERRIS.NET
EN INDIQUANT VOS NOM-PRÉNOM-ÂGE-SEXE-MAIL.

> ÉCHAUFFEMENTS > COURSE
> ÉTIREMENTS > COLLATION

WWW.MAIRIE-SERRIS.NET

JEAN-MARC DUMONTET présente

COMIC-HALL
CHRISTELLE CHOLLET
Toutes les mises en scène RÉMY CACCIA

SAMEDI 22 AVRIL
PLEIN TARIF : 35 € / TARIF RÉDUIT : 28 €

LA FERME DES COMMUNES - 8 BVD R. THIBOUST-77700 SERRIS
WWW.FERMEDESCOMMUNES.FR / [FERME DES COMMUNES](https://www.facebook.com/fermedescommunes) / [FDC_SERRIS](https://www.youtube.com/channel/UC...)

Les + & Les NEWS

SAMEDI 18 MARS, 09 H 00

FORUM « MODE D'ACCUEIL PETITE ENFANCE SUR SERRIS »

Hôtel de Ville
Voir page 19

Inscription avant le lundi 13 mars au
01 60 43 52 00 ou petite.enfance@serris.fr

SAMEDI 18 MARS, 10 H 30

SERRIS RUNNING CHALLENGE*

Rendez-vous devant le gymnase Éric
Tabarly

3 boucles à multiplier à volonté.

Inscriptions gratuites
vie.associative@serris.fr

* Le défi course de Serris



MERCREDI 22 MARS, 19H30

CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA REMISE DE LA CARTE D'ÉLECTEUR

Hôtel de Ville

Inscription au 06 84 32 73 93 ou par mail
m.ho@serris.fr avant le 17 mars.

MERCREDI 22 MARS

RAMASSAGE DES ORDURES EXTRA-MÉNAGÈRES

Les encombrants ne doivent être sortis
que la veille du jour
indiqué ci-dessus,
après 18 h 00.

Prochains

ramassages : jeudi

22 juin, mercredi 20 septembre, mercredi
20 décembre



LUNDI 27 MARS, 20 H 30

CONSEIL MUNICIPAL

Hôtel de Ville de Serris

Les séances sont publiques.



DU 3 AU 7 AVRIL 017

STAGE MULTI-ACTIVITÉS SPORT & E-SPORT

Pour les 10-14 ans

- Sport : Football / Basket Ball / handball / Hockey / golf
- E-Sport : Fifa 17 / NBA 2 K / handball 17 / NHL 17 / Just Dance

En journée continue, repas du midi et
goûter inclus,

Inscriptions du 27 février au 24 mars
auprès du service Accueil Famille.

Dossier d'inscription téléchargeable sur
l'Espace Famille

Tarifs en fonction du quotient familial.
Nombre de places limité.



DIMANCHE 16 AVRIL, 9H00-12H00

CHASSE AUX ŒUFS

Jardin de l'Hôtel de Ville

Entrée libre

SAMEDI 22 AVRIL, 21 H 00

CHRISTELLE CHOLLET

Ferme des Communes

Humour - Tout public - Tarifs : 35 €/28 €.

Informations et réservations :

www.fermedescommunes.fr



SAMEDI 27 MAI, 21 H 00

BAPTISTE LECAPLAIN

Ferme des Communes

Humour - Tout public.

Considéré par Gad ELMALEH comme
« le meilleur de sa générationL »

29 €/23 €. Informations et réservations :

www.fermedescommunes.fr

